



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

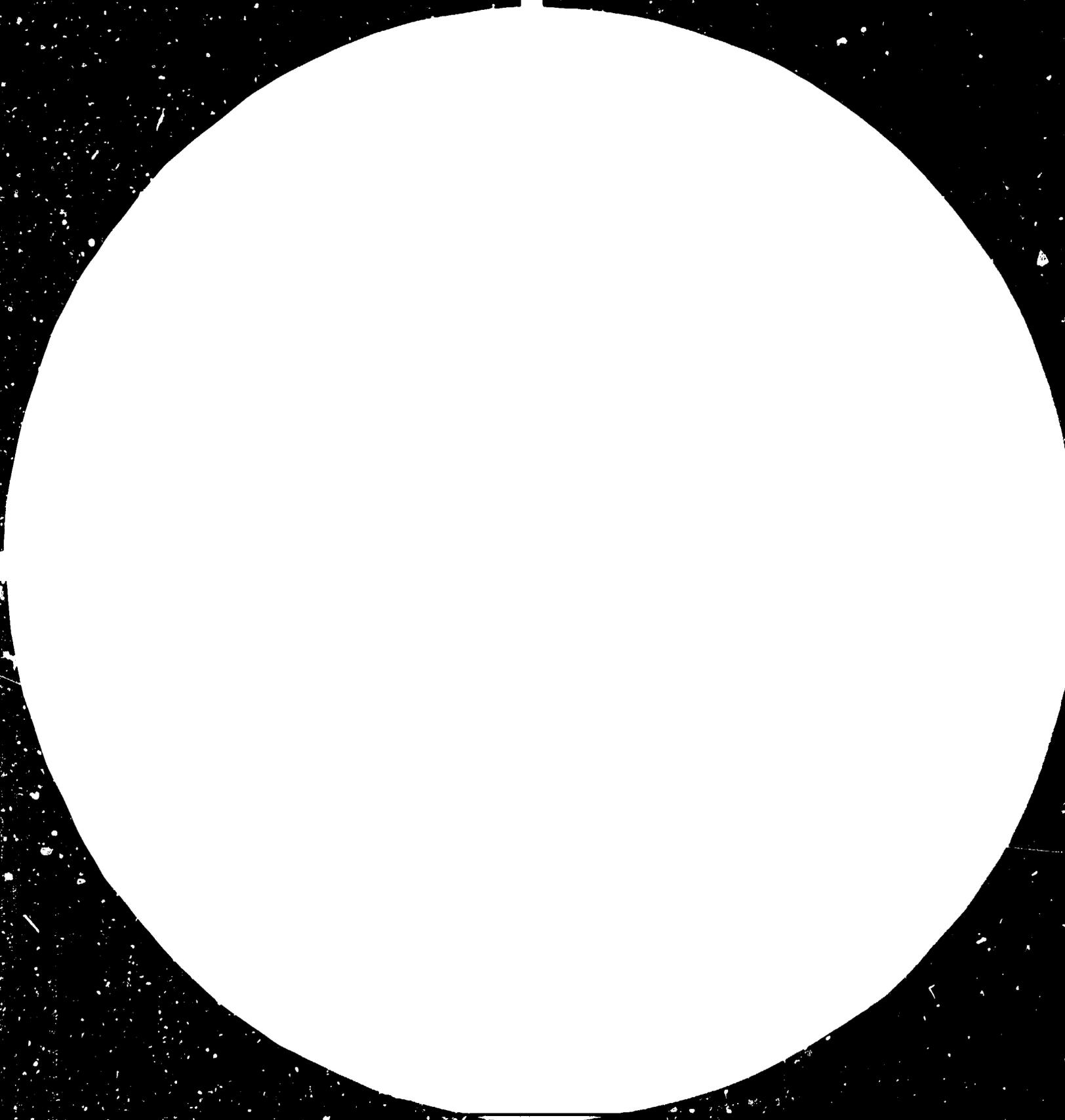
FAIR USE POLICY

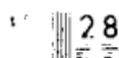
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





3.2

3.6

4



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010A
APR 1963 (U.S. TEST CHART NO. 2)

Distr.
GENERALE
ID/CONF.5/20
16 janvier 1984
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

13667 - F



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

QUATRIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUDI

Vienne (Autriche). 2-18 août 1984

Point 5 f

**POLITIQUE ET MESURES RELATIVES
A LA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE LOCALE
DES MATIERES PREMIERES
DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT**

DOCUMENT THEMATIQUE

Point 5 f) de l'ordre du jour provisoire

COOPERATION INTERNATIONALE, MESURES NATIONALES PERTINENTES,
Y COMPRIS LES POLITIQUES INDUSTRIELLES, ET CONTRIBUTION DE L'ONUDI
DANS DES DOMAINES CRITIQUES DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, 1985-2000 :

Politiques et mesures relatives à la transformation industrielle
locale des matières premières dans les pays en développement

Document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI

V.83-65547

INTRODUCTION

1. Les matières premières industrielles et agricoles et leur transformation locale ont un impact considérable sur le rythme et le mode de croissance économique et de développement industriel. La production industrielle se résume essentiellement à la transformation et à la conversion des ressources naturelles - sous la forme de matières premières industrielles - en produits industriels intermédiaires et finals à haute valeur ajoutée.

2. Le ralentissement de l'industrialisation dans les pays en développement atteste les difficultés qui vont marquer le processus de développement industriel dans les années 80 et 90 et fait ressortir la nécessité d'adopter de nouvelles approches pour stimuler ce développement industriel. Il importe de promouvoir un mode d'industrialisation qui permette de redistribuer une part plus importante de la valeur ajoutée manufacturière aux pays en développement. Ces derniers possédant une part relativement importante des matières premières mondiales, des stratégies industrielles, fondées sur la transformation locale des matières premières et une production à plus forte valeur ajoutée, ouvriraient des horizons nouveaux à l'industrialisation des pays en développement dans les décennies à venir.

3. Les matières premières industrielles comprennent les produits minéraux, agricoles et forestiers, la biomasse, le bétail, le poisson et la volaille, les ressources en eau (fleuves, lacs et océans) et les ressources énergétiques renouvelables et non renouvelables. Tous ces éléments constituent le patrimoine naturel d'un pays.

4. Une forte valeur ajoutée est créée à partir de la transformation partielle ou totale des matières premières en produits industriels semi-finis ou finis. Par exemple, dans les recettes brutes en devises, le rapport entre l'aluminium et l'alumine est approximativement de 3 à 1 et celui de l'alumine et de la bauxite de 4 à 1. Le rapport entre l'aluminium et la bauxite se situe donc approximativement à 12 à 1. En d'autres termes, lorsque la bauxite est exportée sous forme d'aluminium, les recettes brutes en devises sont 12 fois plus élevées que lorsqu'elle est exportée sous forme de minerai.

5. Même si l'on s'appuie sur les relevés géologiques approximatifs dont on dispose actuellement, on constate que les pays en développement ont des réserves importantes de matières premières minérales, ainsi que le montre le tableau 1.

Tableau 1. Les réserves des pays en développement pour certains minéraux, en pourcentage des réserves mondiales

Minéral	Pourcentage des réserves mondiales
Bauxite	64
Cobalt	77
Cuivre	31
Minerai de fer	29
Etain	74
Tungstène	52

La part des pays en développement dans la production mondiale de certains minerais importants qui figurent au tableau 2 est également un élément d'information intéressant :

Tableau 2. Part des pays en développement dans la production mondiale de certains minerais

Minerai	Part dans la production mondiale (en pourcentage)
Bauxite	34
Cobalt	70
Cuivre	23
Minerai de fer	23
Minerai de manganèse	29
Roche phosphatée	24
Etain	72
Tungstène	41

6. On distingue trois étapes dans la transformation des matières premières, à savoir l'extraction, par exemple des produits forestiers et des minerais; la transformation partielle, telle que la conversion du bois en pâte à papier ou de la bauxite en alumine; enfin, la transformation finale en produits tels que le papier ou l'aluminium. La valeur ajoutée au stade de l'extraction est faible mais augmente sensiblement aux stades de la transformation intermédiaire et de la transformation finale des matières premières.

7. A l'heure actuelle, les pays en développement qui disposent d'importantes réserves de matières premières procèdent essentiellement à l'extraction et, dans une bien moindre mesure, à la transformation partielle de ces matières premières,

la transformation et la conversion finale étant assurées par de grandes sociétés transnationales qui achètent des matières premières agricoles, forestières et minérales et les transforment en produits finals, dont ils tirent un double avantage, à savoir une haute valeur ajoutée et des profits considérables. Ceci a pour effet d'aggraver les difficultés économiques auxquelles sont en proie les pays qui n'assurent qu'une transformation limitée des matières premières. Par ailleurs, les prix des matières premières ont chuté brutalement ces dernières années, portant de rudes coups à l'économie des pays en développement gros producteurs de matières premières. On notera que la capacité de rétention des pays en développement est limitée, sinon inexistante. Les pays en développement importent les produits finals, manufacturés à partir des matières premières qu'ils ont exportées, à des prix indûment majorés. On aboutit alors à ce paradoxe que les pays les plus pauvres disposant d'une part importante des matières premières industrielles paient pour la transformation de ces matières premières par les pays industrialisés. D'où la nécessité économique d'une transformation locale ou, du moins, d'une semi-transformation des matières premières industrielles qui permettrait aux pays en développement d'exploiter à leur profit ce patrimoine naturel.

8. Aussi est-il nécessaire d'étudier attentivement la situation actuelle si l'on veut pouvoir la modifier par le biais de politiques volontaristes à l'échelon national, régional et interrégional, politiques auxquelles les organismes internationaux, notamment l'ONUDI, devraient apporter leur appui.

I. QUESTIONS DIVERSES A EXAMINER

A. Politiques et mesures

9. Diverses questions et considérations liées aux matières premières industrielles et à leur transformation revêtent une importance particulière pour les dirigeants des pays en développement et des organismes internationaux. En voici quelques exemples :

a) Toute production industrielle est impossible sans apport de matières premières industrielles - locales ou importées;

b) La transformation des matières premières industrielles locales en produits industriels procure un avantage comparé appréciable;

c) La valeur ajoutée au produit intérieur brut et l'augmentation du revenu par habitant qui résultent de la transformation des matières premières industrielles en biens et produits industriels sont considérables;

d) La mise en valeur et la formation des ressources humaines sont intimement liées à la transformation locale des matières premières.

10. Les politiques qu'appliquent les pays en développement devraient tendre à l'utilisation et à la transformation la plus poussée possible des ressources locales, clefs du développement autonome. Dans ces politiques, on devrait définir les types de produits agricoles et de produits de la biomasse à exploiter; les technologies à employer pour mieux exploiter, mobiliser et utiliser les ressources; les types et les lieux d'implantation des industries à créer en vue d'exporter des produits semi-finis et finis; on devrait promouvoir une coopération active avec les autres pays en développement acceptant de partager leurs ressources et leurs marchés, ainsi que la création d'associations de producteurs de pays en développement chargées d'appliquer des plans précis pour la production et l'utilisation des matières premières industrielles.

11. La planification rationnelle de l'utilisation des matières premières industrielles d'un pays passe par une connaissance précise de la quantité et de la qualité des ressources disponibles : ressources agricoles, minérales, forestières et ressources en eau. Il convient donc, dans le cadre des politiques nationales, de procéder à l'inventaire des ressources nationales. Cet inventaire pourra être établi à partir de relevés portant sur les ressources géologiques, agricoles et forestières, les ressources de la biomasse, les ressources énergétiques et les ressources en eau (eaux intérieures et océans); une fois évalué le patrimoine naturel national, il sera plus facile de l'exploiter de manière rationnelle.

12. L'étape suivante verra l'établissement de cartes d'utilisation des sols et des ressources permettant d'organiser la production systématique des matières renouvelables et d'en gérer au mieux l'utilisation, d'appliquer des politiques de reboisement et de défrichage et d'assurer la protection de l'environnement, etc. Grâce à une politique nationale de la biomasse, on pourra définir les types de culture à exploiter, en tenant compte notamment des ressources propres aux pays chauds telles que les cultures tropicales (plantes aromatiques, médicinales et ornementales) ou autres cultures marchandes, et définir toutes les applications de la biomasse : produits alimentaires, fourrages, combustibles, engrais, matériaux de construction et produits chimiques. Il convient de faire une distinction précise entre les produits alimentaires et agricoles, d'une part, et la biomasse, d'autre part, en raison des nombreuses applications industrielles de la biomasse.

13. Il convient de tenir compte du fait que la prospection, les inventaires géologiques et l'évaluation des quantités et de la qualité des matières premières industrielles sont des activités à la fois longues et coûteuses. La planification des besoins industriels, qui est normalement incorporée au plan économique d'un pays - qu'il s'agisse du Plan proprement dit ou simplement de grandes orientations - doit être précédée d'une planification de la mise en valeur des matières premières industrielles. Ces deux plans devraient être échelonnés dans chaque plan économique successif.

14. Les technologies nouvelles offrent de nombreuses possibilités dans divers domaines : amélioration des rendements agricoles, lixiviation des minerais et récupération des huiles minérales résiduelles, traitement des minéraux à faible teneur et utilisation plus rationnelle des matières ligno-cellulosiques grâce à l'introduction de nouvelles usines de traitement, amélioration des méthodes et matériaux de construction, exploitation industrielle à échelle réduite et industrialisation décentralisée. Toutefois, il convient de rappeler que les innovations technologiques ont également abouti au remplacement des matières naturelles par des matières synthétiques nouvelles. Il importe de tenir davantage compte de tous ces éléments au stade de l'élaboration des politiques et de la planification.

15. Les plans relatifs à l'utilisation des matières premières doivent envisager plusieurs utilisations possibles et concurrentes pour une matière première donnée, par exemple le bois peut être utilisé comme bois de chauffage ou dans le bâtiment mais peut aussi servir à la production de pâte à papier et de papier et à la fabrication de produits chimiques par distillation. Les plans nationaux d'utilisation des matières premières devront tenir compte de ces diverses utilisations possibles et définir une gamme équilibrée et optimale d'utilisation des matières premières. Des politiques fiscales, des mécanismes d'incitation et une réglementation devront également être élaborés à cet effet.

16. Par ailleurs, on devra élaborer des plans de régénération pour les ressources renouvelables, telles que les produits agricoles et forestiers, ou pour les ressources utilisées comme combustible afin de ne pas épuiser les matières premières agricoles, forestières et les autres produits de la biomasse et de garantir aux générations futures le patrimoine naturel dont elles devraient légitimement hériter.

17. En ce qui concerne les minerais, on constate une tendance à l'exportation de minerais à forte teneur, qui ne laisse sur place que des résidus inutilisables. Certains pays en développement par exemple exportent du minerai de fer dont la teneur est égale ou supérieure à 60 %. Les pays industrialisés, eux, utilisent du minerai de fer dont la teneur va de 45 à 50 %, parfois moins, pour la fabrication de l'acier. Il conviendrait donc de mettre en place des politiques nationales pour faire en sorte que la qualité des ressources minérales soit préservée grâce au mélange et autres méthodes similaires et que le gaspillage soit réduit, sinon éliminé. Dans ce domaine, des mesures prises à l'échelon sous-régional et régional peuvent se révéler très efficaces. Un système d'échange d'informations, par le biais de la coopération industrielle entre pays en développement, serait un pas dans cette direction.

18. Des mécanismes devront être mis en place pour lutter contre le gaspillage des ressources naturelles à l'extraction, pendant l'entreposage et le transport et au moment de la transformation. Ceci est fondamental pour les ressources non renouvelables. Toute politique de mise en valeur des matières premières devra s'appuyer sur un concept d'utilisation totale en vertu duquel le sous-produit d'une industrie sert de matière première à une autre industrie.

19. Grâce aux inventaires des ressources naturelles, on dispose d'une base de données sur les quantités de matières premières industrielles et de matières premières agricoles et forestières disponibles. Des études de rentabilité devront être entreprises au niveau macro-économique et au niveau des projets afin de déterminer les coûts d'extraction et d'enrichissement en ce qui concerne les minerais et les coûts d'exploitation en ce qui concerne les ressources forestières. A ce propos, les infrastructures routières et les moyens de transport, l'eau et l'énergie jouent un rôle fondamental et il doit en être tenu compte dans la politique générale d'utilisation des matières premières.

20. La gestion de l'eau est un élément critique de la création des ressources et de la transformation agricole et industrielle. L'eau, en tant qu'élément indispensable à l'industrie et en tant qu'effluent de cette industrie (ainsi que le traitement de ces effluents) sont des questions dont l'importance doit être une nouvelle fois soulignée.

21. Le rapport très étroit qui associe extraction des matières premières et coût énergétique ainsi que l'élément énergie des produits finis sont des éléments qui doivent être examinés très attentivement. Ainsi, pour la

transformation de la bauxite en aluminium, il est nécessaire de disposer d'une grande quantité d'énergie électrique à bon marché, telle que peut en fournir l'hydroélectricité. Les politiques énergétiques et les politiques de transformation des matières premières sont par conséquent intimement liées.

22. Une approche différente est nécessaire en ce qui concerne les problèmes liés aux gros investissements, à la consommation énergétique, à la pollution et aux marchés extérieurs qui se posent dans le domaine des industries minérales. Les industries extractives et la transformation et la commercialisation des minéraux sont dominées par des sociétés transnationales oligopolistiques. Ces sociétés sont également très actives dans l'industrie alimentaire.

23. Une politique claire en matière de structure de la production industrielle d'un pays, fondée sur le patrimoine naturel, doit fournir les grands axes de la politique de mise en valeur des ressources humaines, dont l'objectif central devrait être la formation de personnel qualifié dans les domaines suivants : construction, exploitation et entretien des installations industrielles, conception et ingénierie, recherche-développement, élaboration de normes, marketing, gestion, technologie et création d'entreprises.

24. Les pays devraient axer leurs politiques relatives aux matières premières sur la transformation locale et sur l'utilisation totale des matières premières, par le biais du recyclage des sous-produits et des déchets, de politiques d'économies d'énergie, de l'utilisation de technologies appropriées et de la mise en place d'infrastructures adaptées. Ces politiques devraient en outre inclure une politique des prix pour les matières premières, les produits transformés et les produits exportables. Toutes ces mesures et politiques devraient être conçues pour atteindre leur objectif non seulement dans le cadre national mais aussi au sein des structures commerciales et financières internationales, dans le but de surmonter les obstacles qui freinent la commercialisation des produits transformés et de pallier les chutes brutales du prix des matières premières.

B. Coopération internationale

25. La coopération entre les pays est indispensable à la transformation locale des matières premières industrielles. Jusqu'à présent, le commerce des matières premières industrielles, qu'elles soient brutes ou semi-transformées, s'est effectué essentiellement entre les pays en développement qui produisent les matières premières et les pays industrialisés qui les transforment. On constate

une différence considérable entre les prix des matières premières, qui ont baissé, et ceux des produits manufacturés, qui montent. Pour que la coopération entre pays industrialisés et pays en développement soit fondée sur le principe de l'équité, il faudrait que les matières premières puissent être vendues à des prix qui soient à la fois rentables pour les producteurs et acceptables pour les consommateurs.

26. Les pays en développement devront consacrer des investissements considérables à la mise en place d'une infrastructure locale de transformation industrielle des matières premières. Ces investissements pourraient, dans le cadre de l'instauration d'une coopération plus équitable, venir des pays industrialisés. Le rendement de ces investissements doit, de toute évidence, être suffisant et être réparti équitablement entre les deux partenaires. Les éléments qui entrent en jeu dans le choix du lieu d'implantation doivent être examinés avec soin, compte tenu des paramètres économiques de la production, du transport et des coûts-avantages sociaux. On notera que pour chaque tonne d'aluminium produite, on doit transporter deux tonnes d'alumine ou cinq tonnes de bauxite. Aussi est-il particulièrement rentable d'installer les installations de transformation près des sources de matières premières, ce qui permet de réduire les coûts de transport et, par voie de conséquence, le coût final du produit sur le marché. Cela permettrait, en outre, d'éviter l'engorgement des moyens de transport et des installations portuaires, déjà insuffisants, qui constitue souvent un goulet d'étranglement important dans les pays en développement. Les investissements effectués dans les infrastructures de transport pourraient être utilisés de manière plus efficace et on pourrait aussi ne consacrer aux nouvelles dépenses d'investissement que le minimum souhaitable. Le financement par les pays industrialisés de la transformation locale, totale ou partielle, des matières premières industrielles dans les pays en développement ouvre de nouveaux horizons à la coopération internationale et lui confère une nouvelle dimension puisqu'elle serait équilibrée et qu'elle assurerait la croissance industrielle dans les deux groupes de pays.

27. Les pays en développement ont souvent besoin de technologies, de capitaux et de ressources humaines qualifiées pour l'extraction et la transformation des matières premières, ainsi que de marchés sur lesquels vendre leurs produits à un prix juste. Il convient d'éviter que ne se reproduise le phénomène enregistré ces dernières années, à savoir la baisse considérable des prix des matières premières sur le marché des pays développés et la tendance à une fluctuation erratique de ces prix. Ce type de situation pourrait être évité grâce à l'application de politiques nationales, institutionnelles,

régionales et internationales. La responsabilité de ces politiques incombe essentiellement aux pays industrialisés du Nord, qui sont les principaux acheteurs et les principaux utilisateurs des matières premières industrielles. On notera que les pays en développement ne sont pas, en raison de la situation financière difficile dans laquelle ils se trouvent, en mesure de stocker leurs matières premières pour pouvoir les vendre ultérieurement lorsque le prix en est plus intéressant.

28. Les perspectives en matière de commerce de produits industriels semi-transformés, plutôt que de matières premières, tant entre pays en développement qu'entre pays en développement et pays industrialisés, sont meilleures lorsque l'approche et la planification sont dûment intégrées. Ainsi qu'on l'a vu précédemment, outre les problèmes de financement et de technologie, l'absence d'infrastructures suffisamment développées, notamment en matière d'électricité, d'eau et de transports, constitue souvent un obstacle. Il est plus aisé de définir les critères permettant de mettre en place de telles infrastructures dans un pays lorsque l'on dispose d'un plan d'utilisation des matières premières industrielles. Là encore, les possibilités de coopération sont nombreuses tant entre pays en développement, qu'entre pays en développement et pays industrialisés.

C. Coopération entre pays en développement

29. Très souvent, la fabrication d'un produit industriel nécessite plus d'une matière première industrielle; par exemple, le minerai de fer, le calcaire et le charbon cokéfiant sont nécessaires à la fabrication de l'acier. Ces matières premières n'étant généralement pas toutes disponibles dans un même pays, il existe un vaste éventail de possibilités de coopération industrielle entre pays en développement pour une mise en valeur conjointe et équitable, et non pas à but strictement lucratif, des matières premières industrielles.

30. Les perspectives en matière de commerce des produits industriels semi-transformés (au lieu des matières premières), tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés, seraient considérablement améliorées par l'adoption d'une approche et d'une planification intégrées. Ainsi, un pays possédant de la bauxite pourrait exporter de l'alumine à destination d'un autre pays en développement disposant de grandes quantités d'énergie électrique à bon marché (hydroélectricité) qui pourrait à son tour transformer l'alumine en aluminium. Ces deux pays se partageraient alors la valeur ajoutée. Le pays industrialisé importateur, lui, tirerait parti du coût inférieur résultant de cette opération.

31. Divers pays en développement ont une expérience considérable et de vastes connaissances techniques en matière de transformation locale des matières premières, d'où les nombreuses possibilités de coopération industrielle entre pays en développement dans ce domaine important de l'industrialisation.

32. Parallèlement, certains pays en développement ont acquis une expérience et des connaissances en matière d'inventaire et de prospection des ressources minérales, agricoles et forestières et en matière d'élaboration de politiques d'utilisation rationnelle de ces ressources. Les conditions économiques et sociales et l'environnement des pays en développement étant plus ou moins identiques, ils auraient intérêt à coopérer dans les domaines mentionnés ci-dessus.

33. La mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie classiques et nouvelles, tant renouvelables que non renouvelables, supposent une participation de l'industrie au développement énergétique et un apport énergétique à l'industrie. Aussi la coopération entre pays en développement producteurs d'énergie et ceux qui disposent d'autres matières premières ne peut-elle être que mutuellement bénéfique. Des coentreprises régionales et multirégionales, axées sur les matières premières, pourraient permettre de créer de nouveaux marchés et de nouveaux modes de coopération industrielle, technique et économique entre pays en développement.

II. ROLE DE L'ONUDI

34. Dans le domaine du mélange des minerais, il convient d'examiner de près les technologies utilisées pour le traitement des minerais à faible teneur ainsi que les coûts financiers et énergétiques qu'implique ce traitement. Il existe de nombreuses possibilités de coopération entre pays en développement, d'une part, et entre pays en développement et pays industrialisés, d'autre part, en matière d'échange d'informations et de transfert de technologie dans ce domaine. L'ONUDI peut y apporter son concours en effectuant des études sur cette question.

35. Un autre problème qui se pose dans ce domaine est celui de la mise en oeuvre de projets communs de recherche-développement visant à l'élaboration de technologies adaptées, tant aux caractéristiques propres aux minerais et aux produits forestiers qu'à l'échelle d'exploitation propre aux pays en développement. Des accords de jumelage entre des instituts de recherche-développement des pays en développement, tels que les instituts de recherche sur les produits forestiers ou les instituts sur le traitement des minéraux pourraient se révéler

fort utiles. Parallèlement, à une échelle plus vaste, le maillage d'établissements similaires, tant au niveau régional qu'au niveau interrégional, pourrait contribuer amplement à la mise en place d'une infrastructure de transformation locale des matières premières industrielles. L'ONUDI peut y apporter son concours en diffusant des informations sur les instituts de recherche existant dans ces domaines et en mettant en contact deux ou plusieurs instituts de ce type afin qu'ils travaillent à un projet commun intéressant les pays en développement; l'ONUDI pourrait alors leur apporter une assistance technique.

36. Le rôle que jouent les sociétés transnationales dans le commerce des matières premières industrielles et agricoles, dans leur transformation et dans la production locale, pose un problème important. L'ONUDI, en association avec le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, pourrait réaliser, dans ce domaine, une série d'études susceptibles de permettre aux pays en développement d'élaborer des politiques adaptées à leurs problèmes.

37. On ne soulignera jamais assez le rôle que jouent la formation et le transfert des compétences dans la transformation locale des matières premières. Aussi importe-t-il de trouver de nouveaux axes de coopération, d'une part entre pays en développement et, d'autre part, entre pays industrialisés et pays en développement et convient-il d'utiliser au mieux les moyens permettant de mettre en valeur les ressources humaines et de développer leurs compétences. L'ONUDI peut apporter sa pierre à cet ouvrage en recensant les différentes filières de formation et les établissements qui les dispensent.

38. L'ONUDI doit donner un nouvel éclairage à ce qui constitue l'un des éléments fondamentaux de toute stratégie d'industrialisation, à savoir la transformation locale des matières premières, créatrice de valeur ajoutée et génératrice de croissance industrielle et d'emplois. Les pays en développement ont lancé des initiatives nouvelles et mis en place des stratégies à cet effet. Il serait souhaitable que l'ONUDI étudie ces approches et fasse bénéficier les pays en développement des conclusions auxquelles elle aboutira.

